



**Bulletin
municipal**
hiver 2012

Vie pratique

MAIRIE

Tél. : 04 50 47 21 51

Fax. : 04 50 47 27 04

mairie.servoz@wanadoo.fr

urbanisme :

servozurbanisme@gmail.com

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h30

Jeudi de 14h à 20h15

Fermé mercredi, samedi, dimanche et jours fériés.

Réservation de la salle des fêtes à la mairie : 04 50 47 21 51

URGENCES

Pompiers Tél. : 18

SAMU Tél. : 15

Gendarmerie Tél. : 17

MÉDECIN DE GARDE

Composer le 15

MÉDECIN à SERVOZ

Dr Termoz 04 50 91 40 99

PÉDICURE PODOLOGUE

Christine PAREAU 04 50 47 22 91

KINESITHERAPEUTE

Gaëlle FAVRE 06 09 01 11 25

Emilie PERRIN 09 53 11 82 69

INFIRMIÈRES

Mme POMMIER 04 50 91 40 30

ou 06 08 68 33 67

Mme CRUD 04 50 78 31 25

Mme ZAGOT 04 50 91 40 30

NATUROPATHIE

Violette MAZZA POUSSE

06 87 24 79 93

ASSISTANTES SOCIALES

Quatre assistantes sociales

Permanences à Chamonix

286 rue du Lyret, sur rendez-vous.

Le pôle médico-social est ouvert du

lundi au vendredi. 04 50 53 23 42

M.S.A. Sallanches

M^{me} MARCHIOL 04 50 93 77 32

Fax : 04 50 93 70 56

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Chamonix : 26 allée Lachenal

Sallanches : 399 rue A. Pissard

Un seul n° de téléphone :

0 820 904 124

www.ameli.fr

AIDES MÉNAGÈRES

ADMR Passy

Tél. 04 50 78 31 67

Fax 04 50 78 47 60

ASSAD portage des repas

04 50 54 31 37

CANTINE & GARDERIE

04 50 18 77 39

CRECHE «Rose bonbon»

04 50 18 54 03

TAXI

contact@taxiservoz.com

06 84 66 86 73

AGENCE POSTALE

Horaires (04 50 18 56 99)

Lundi : 8h45-11h45

Mardi : 8h45-11h45

Fermée le mercredi

Jeudi : 8h45-11h45

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 8h45-11h45

Départ du courrier : 11h sauf le

samedi à 10h30

OFFICE DU TOURISME

Juillet et août : Du lundi au

samedi de 9h à 12h et de 14h30

à 18h30. Ouverture le mercredi à

10h30. Fermé le dimanche et jours fériés.

Juin, septembre et octobre : Du

lundi au samedi de 9h à 12h et de

14h à 18h. Ouverture le mercredi

à 10h30. Fermé le dimanche et

jours fériés.

Servoz : 04 50 47 21 68

Les Houches :

04 50 55 50 62

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04 50 47 28 75

Lundi, mercredi et vendredi de 16 h à 18 h.

16 h 30 à 18 h 30 en juillet et août.

DÉCHETTERIE

Tél : 04 50 78 10 48

Horaires d'ouverture :

Le **lundi** de 14 h à 18 h

Du **mardi au samedi** de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h.

(fermeture à 19h du 1er avril au 31 octobre)

Fermée les dimanches et jours fériés.

RAMASSAGE DES GROS OBJETS

Le dernier jeudi de chaque mois, sauf en hiver.

Signaler en mairie le lieu de dépôt des objets.

DEPÔT SCOUTS DE CLUSES à CHAMONIX

Le premier jeudi de chaque

mois sur la place du cimetière de Chamonix.

TENNIS

Renseignements & vente de cartes

à l'Office du Tourisme et à la

mairie pendant les horaires d'ouverture.

CARTES D'HÔTES & TAXE DE SEJOUR

Les cartes d'hôtes sont délivrées par l'office de tourisme

(04 50 47 21 68). La taxe de

séjour est à régler en mairie à

l'ordre de «Trésor Public».

HORAIRES DES MESSES

Le samedi à 18 h ou le dimanche à 9 h.

Sommaire

Édito	2
Le mot du maire	3
Votre santé.....	8
Conseil municipal des enfants.....	11
La culture montagne.....	12
État civil juillet à décembre 2011	13
Cartes postales de Servoz	14
à boire !.....	16
Tous à la mini Vasa à Chamonix	19
Bouilleur ambulant.....	20
La micro-crèche <i>Rose-bonbon</i>	21
Potagers et maisons fleuries	22
Galette des anciens chirves.....	23
Roc et Résine	25
Pour un tracé de ski de fond propre ! ...	26
Servoz : Histoires et traditions	26
Le lait dans tous ses états.....	27
Les élus chirves aux fourneaux... ..	27
Amicale des Donneurs de sang.....	28
Et si on bougeait.....	28



Édito

Il a fait froid... mais c'est fini !

Un froid glacial qui a poussé au confinement des uns et des autres, au renfermement sur soi avec un sentiment d'accablement, de tristesse et de dégoût de « La Société ».

Un froid malsain, irrespirable... au propre comme au figuré, pollué de triples A perdus ou gagnés comme au loto, de valeurs boursières, de banques manipulatrices, d'emprunts toxiques, de répartitions indécentes de profits... Le tout brandi trop souvent comme étant les vraies valeurs morales de notre société poussée à la consommation à outrance.

Un froid qui pourtant ne devait pas nous laisser insensibles face à cette crise mondiale où les vraies valeurs humaines, les souffrances et les espoirs de populations demandeuses de liberté et de justice nous interpellent au quotidien.

Un froid mordant, comme on le connaissait bien ici en montagne... que nous avons eu toutefois tendance à oublier depuis quelques années et vis-à-vis duquel il y a deux attitudes distinctes à adopter : soit on se laisse endormir progressivement dans sa « chaleur glacée » et on disparaît dans l'oubli, soit on décide de lutter et d'employer tous les moyens pour résister.

Ici, à Servoz, le Conseil Municipal fait le choix de renouer avec la culture montagnarde

qui, avec justesse, savait comment agir pour mieux résister aux températures glaciales.

Cette culture de nos anciens qui s'employaient à tout mettre en œuvre pour organiser ces longues périodes hivernales dont le pilier était de prendre son temps : le temps de s'entraider et de se retrouver entre voisins pour de longues veillées, le temps de la réflexion pour préparer l'avenir, le temps de l'observation, le temps de l'économie nécessaire à toute

bonne gestion de périodes difficiles et enfin... le temps de l'attente de jours nouveaux pleins de soleil et de chaleur qui redonnent confiance et optimisme.

En privilégiant tous ces « essentiels » le Conseil

Municipal et les services communaux s'attachent à conserver les liens de proximité et de solidarité entre tous pour que cette année 2012 vous soit agréable.

Bonne année à tous !

Laure SCHMUTZ



EXTRAITS VŒUX DU MAIRE PRÉSENTÉS À LA POPULATION DU VILLAGE LE 13 JANVIER 2012

« Chers amis,
Merci à vous tous d'être là, si nombreux, pour la deuxième édition de cette cérémonie d'échange de vœux. (...)
Félicitations et merci à vous, tous les enfants du « Conseil Municipal des Enfants » d'être avec nous pour cette cérémonie !
Bienvenue mes chers collègues maires et à vous tous, les élus d'ici et d'ailleurs pour votre amicale présence (...)

Ce soir, par ma voix, je souhaite que vous entendiez celle d'une équipe au service des quelques 1100 habitants que nous estimons compter maintenant sur Servoz. Cette équipe est composée de 13 employés Communaux (14 en saison d'été avec notre très cher Grégoire) et des 15 membres du Conseil Municipal.

Je tiens à vous remercier vous les conseillers, pour votre investissement sans faille en fonction de vos disponibilités... à plein temps pour certains comme André et Sophie, à beaucoup de temps pour d'autres... et toujours « bénévolement » pour tous !
Tous vous faites régner au sein de ce conseil un climat rassurant, très amical, fait de beaucoup de générosité et de spontanéité qui donne vraiment envie d'aller en toute confiance jusqu'au bout des engagements que nous avons pris en début de mandat.

Cette équipe au service de la population essaye de remplir son rôle le mieux possible dans le respect des devoirs qui lui incombent avec toujours l'intérêt général comme objectif (...).
Je vais vous parler de nos actions, de nos projets et commencer par notre Communauté de Communes.

La communauté de communes

Depuis plus de deux ans maintenant nous nous appliquons à construire progressivement un puzzle communautaire passionnant et très coloré composé de centaines de pièces appelé : « la Vallée de Chamonix Mont-Blanc » présidé avec beaucoup de talent et d'enthousiasme par Eric FOURNIER. (...). Je tiens ici à remercier tous les personnels qui participent à sa construction. Je peux vous assurer qu'il a bien avancé et que notre Communauté devient de plus en plus lisible avec toujours en filigrane, sur tous nos choix, une réelle prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et culturels. L'une des pièces principales étant la solidarité, aussi bien financière que technique, dont nous bénéficions à Servoz. Les répercussions directes pour

nous sont très positives : l'école de Musique, la « Maison de l'Alpage », la bibliothèque, les sentiers et espaces naturels sont désormais communautaires.



Depuis septembre 2011 la « gratuité » des transports pour les scolaires et l'accès pour tous les habitants du canton à tous les transports en commun sont en place. Dans le domaine du tourisme qui aurait cru qu'un jour le village de Servoz serait traduit en Japonais, Russe, Espagnol... et diffusé dans le monde entier via de magnifiques plaquettes ou internet ? Les associations sportives ainsi que les équipements sportifs sont subventionnés par la « com-com » (...). Nicolas Evrard est vice président délégué aux « espaces naturels » et « politiques transfrontalières ». Il sait, à travers ses actions, redonner du sens à la Maison de l'Alpage, chercher des pistes pour le maintien



de l'agriculture de montagne, trouver des financements et des engagements pour développer des projets d'éco-tourisme et participer à des projets transfrontaliers.

Quant à moi je suis vice-présidente déléguée à l'action sociale et à la solidarité au sein de laquelle nous pouvons être fiers d'avoir mis enfin sur pied le projet d'épicerie sociale (située à Chamonix) et, très bientôt, porté de longue date par la ville de Chamonix, va se concrétiser la réalisation d'un EHPAD (maison de retraite) communautaire sur le site du centre Jean Franco à Chamonix. (...)

Nous partageons d'autres sujets intercommunaux avec Passy, commune avec laquelle nous entretenons de bonnes et amicales relations.

Je n'oublie pas le Syndicat Mixte Pays du Mont Blanc avec lequel nous n'avons pas « divorcé » contrairement à ce que colportent quelques esprits chagrins. Bien entendu il serait hypocrite de cacher notre impatience à voir se créer la communauté de communes à dix avec le vif souhait de collaborer ensemble le plus intelligemment possible !

Nous allons maintenant faire un retour sur l'année 2011 à Servoz et sur nos projets pour 2012.

Un travail exceptionnel est réalisé autour des personnes fragiles et en difficulté par les membres du CCAS. Pour entretenir les relations humaines qui s'appauvrissent tellement nous savons que les colis de Noël, les retrouvailles autour d'une galette ou d'un repas sont, pour nos anciens, tout autant de bons moments passés ensemble à simplement discuter et « s'aimer » ! Ces moments de rencontre, nous les attendons avec beaucoup de plaisir.

A l'ancienne poste...

Nous avons réussi le pari de la nouvelle structure cantine-garderie en des temps records avec une formidable équipe d'architectes, un investissement de tous les instants d'André Derisbourg et surtout avec des aides financières qui ont dépassé toutes nos espérances ! Au départ nous avions envisagé le projet en plusieurs tranches. Mais, avec l'avantage d'avoir les entreprises sur place, nous avons réussi à exploiter à fond et tout de suite les capacités de cette maison à tous les étages : locaux techniques au sous sol (que les gars attendaient depuis de nombreuses années), cantine/garderie + jardin au rez de chaussée, micro-crèche à l'étage. J'adresse ici mes très chaleureux remerciements à l'Etat pour sa dotation au titre de la Dotation Globale d'Equipement, à la Caisse d'Allocations Familiales qui a suivi notre projet et ses différents rebondissements avec beaucoup d'attention et de subventions ! Il

en va de même pour le Conseil Général par l'intermédiaire de Michel Charlet qui a exploré toutes les « niches » afin de trouver des fonds pour Servoz... merci Michel. Merci aussi à notre député, Martial Saddier, qui a pioché et pioché encore dans sa réserve parlementaire pour nous aider. La mairie des Houches a aussi participé. Sur une enveloppe globale de 634 000 € HT nous sommes à plus de 75 % d'aides.

A l'école...

A l'école les enseignantes bénéficient de la proximité et donc de la réactivité des services techniques pour les travaux d'entretien. Un chantier très attendu a été réalisé : la réfection des enrobés de la cour (30 ans environ depuis la dernière couche !). J'en profite pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle directrice, Françoise Fuhrmann ici présente et aux nouvelles maîtresses qui se sont très vite adaptées à notre fonctionnement en « direct ».

Quelques élus du conseil municipal ont souhaité la création d'un *conseil municipal des enfants*. L'enthousiasme de tous, enseignants, parents, enfants et élus a permis de concrétiser ce projet par une « campagne électorale », des élections et des projets bien ficelés qui donnent confiance pour l'avenir ! Bravo à tous et merci.

L'amélioration du cablage informatique sera la priorité sur les travaux à l'école pour 2012. Les activités périscolaires occupent toute notre attention.



La cantine bat son plein (entre 50 et 60 enfants). Avec le système en deux services nous sommes conscients d'avoir imposé de grosses contraintes au service de restauration scolaire. Merci Michèle, Chantal, Marie-Christine et Sophie pour votre énorme investissement afin d'établir un bon fonctionnement. Deux élues s'occupent respectivement de tous les sujets liés à la cantine, à la navette, aux assistantes maternelles Catherine et Anne-Claire, aux relations avec les enseignantes et les parents... rôle pas facile à tenir qu'elles remplissent à merveille !

La garderie périscolaire, animée par Dominique Petitjean, mérite que nous revenions plus largement dessus avec les familles concernées afin de se concerter et d'expliquer que ce service doit être considéré de la même façon que la cantine c'est à dire comme un « service à la population » et non un service de « consommateurs ». Le passage de l'associatif au communal a été assez compliqué pour tous et je souhaite vraiment un nouvel élan plus enthousiaste pour le bien être des familles et plus particulièrement celui des enfants.

Une nette évolution est en train de s'opérer au sein des services administratifs de la mairie

avec une réorganisation complète due au départ d'un agent et à

la formation de sa remplaçante, Sabine, à qui je souhaite la bienvenue dans l'équipe ! Une augmentation des heures devrait permettre de stabiliser la quantité de travail générée par un accroissement constant de la population, des documents administratifs de plus en plus « copieux », la Communauté de Communes, l'urbanisme ... Le travail à « flux tendu » est pour l'instant le nouveau rythme imposé en Mairie ! Je remercie Anouchka, Nelly et Sabine pour leur persévérance et la qualité du service rendu... toujours avec le sourire ! Pour améliorer la qualité de vie de tous dans la Mairie devenue trop exigüe, le maire et ses adjoints, omniprésents et sûrement un peu envahissants, ont installé leurs bureaux communs dans la salle publique à l'étage ainsi qu'une salle de réunion de travail dans une partie de l'ancienne bibliothèque. L'urbanisme est un travail à plein temps pour André et Nelly. En 2011 ils ont traité 53 certificats d'urbanisme d'information, 12 certificats d'urbanisme opérationnels, 38 déclarations préalables (dont 7 refusés), 16 permis de construire (dont 5 refusés).

Par suite de compression de personnel la Direction Départementale des Territoires nous a demandé de prendre à notre charge l'instruction des CU et des D.P. (sans augmentation de S.H.O.N.). Des contacts ont été pris avec le service urbanisme de Chamonix pour reprendre ce travail impossible à traiter chez nous faute de temps.

Nous te remercions Eric d'avoir accepté cette demande ! Ainsi, depuis le 1er Janvier 2012, les CU a et les D.P sont instruits à Chamonix, la décision finale étant toujours du ressort de la Commune de Servoz, donc du Maire (...).

En 2011, après enquête publique, nous avons fait une modification simplifiée du PLU, rendue nécessaire pour la correction d'erreurs matérielles.

Le dossier concernant le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) nous a été remis et il est consultable en Mairie.

Deux gros projets sont en cours : l'un aux Maraiches avec un projet immobilier de 9 logements + 1 chalet et l'autre, concernant la Commune, avec le projet de 5 logements aidés + 1 local commercial dans le bâtiment de l'ancienne coopérative « La Fraternelle ».

Par manque de temps, le programme de « nom des rues » a été mis en attente, mais promis cette année enfin on devrait voir la réalisation de ce projet devenu urgent ! (...)

Je crois qu'il nous faut de toute urgence restaurer les vertus de la pelle à neige et du réveil matin un peu plus tôt !

L'équipe des services techniques, Eric, Patrice et Hervé, a réalisé



des prouesses lors des derniers épisodes neigeux durant lesquels il est apparu évident que la plupart d'entre nous ne savait plus ce que c'était que de vivre en montagne et d'avoir de la neige en quantité. (...).

Une autre tâche de tous les instants pour les services techniques vient des conduites d'eau potable qui n'arrêtent pas de casser. De plus, dans le cadre de l'étude diagnostic de nos réseaux d'eau potable, les détecteurs de fuites n'arrêtent pas de détecter des fuites qu'il faut réparer ! Nous devons désormais installer des compteurs d'eau partout (même dans les bassins) et changer les vieux compteurs chez les gens... Hervé ne sait plus où donner de la tête ! Mais avec l'aide précieuse de Frédéric Sylvestre de la régie des eaux des Houches, et la volonté du Conseil Municipal de privilégier le problème de l'eau (plutôt que celui des routes... financièrement on ne peut pas faire les deux de toute façon !) un programme est désormais lancé pour les années à venir d'amélioration des réseaux et des conduites eau/assainissement (changements, création avec

notamment l'assainissement des hameaux)... nous allons peut être sortir de la noyade ! A noter que la mini pelle achetée l'an dernier a déjà prouvé son énorme utilité. L'équipe technique participe aussi à tous les travaux lancés sur la commune.

Le renouveau du presbytère

Au presbytère où nous pratiquons aussi la méthode d'optimisation des locaux dans le respect des normes de sécurité avec : la réhabilitation complète du local au rez de chaussée qui désormais sera la « salle communale » avec un accès spécifique pour les personnes à mobilité réduite. L'association **Roc et résine** a intégralement reconstruit son local d'escalade dans une partie du grenier. Merci à Christian Poccachard, l'animateur du **Contrat Enfance Jeunesse** qui, avec beaucoup de gentillesse et de compréhension, a accepté de déménager pour la troisième fois dans la maison et a trouvé place à l'étage ! J'en profite ici pour parler de son action auprès des jeunes dans le cadre de la communauté de communes.

Silencieux mais efficace, Christian connaît presque tous les jeunes de la vallée. Très réactif, il sait répondre à toutes leurs demandes et les aider à construire des projets très intéressants dans tous les domaines.

Les membres de la **paroisse** ont su répondre avec enthousiasme à tous ces bouleversements et accepter le partage des locaux. Ils sont en train de transformer une partie de l'appartement en salles de réunions. L'association **Servoz histoires et traditions** dispose aussi d'un local à l'étage et nous la remercions pour son action de « gardienne » de notre patrimoine et pour sa proposition d'accrocher divers tableaux de sa collection dans la Salle Communale. Une grande partie du bâtiment est occupée par les **pompiers**. Soyons contents d'avoir encore un corps de sapeur pompiers volontaires au village... merci à eux tous de conserver la fibre du dévouement. Je me fais leur porte parole pour tirer l'alarme sur le fait d'une baisse inquiétante de leurs effectifs.

Le travaux du glissement de terrain

En ce qui concerne les travaux relatifs au glissement de terrain, nous attendons l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique après l'enquête publique qui a eu lieu en novembre 2011. Nous espérons bien voir s'accélérer les travaux en 2012. Des subventions pour un montant de 428 500 € nous sont désormais acquises issues de la Région, de l'Etat et du Conseil Général pour un montant de travaux évalué à 527 000 € H.T





et un montant global de 627 000 € H.T comprenant le rachat des terrains et frais notariés, les études diverses.

Des travaux, des travaux, encore des travaux !

Pour ce qui est de l'enfouissement des lignes la portion Moulins d'en bas/les Combes a été réalisée durant l'été. Il reste à enlever les vieux poteaux. Ces travaux sont financés sous forme d'emprunt via le SYANE ; nous bénéficions d'un taux de subvention en baisse (40 %) par rapport aux 80 % d'il y a 20 ans.

Dans le domaine de la voirie et de la sécurité, le cheminement piéton la Tour l'école est demandé avec impatience par les riverains. Un projet que nous espérons efficace est à l'étude et nous souhaitons qu'il soit réalisé en 2012.

Pour l'axe routier Avenue de la gare/Vieux Servoz/direction Passy une étude de sécurisation a été faite financée par Autoroute et Tunnel du Mont Blanc. Une 1ère tranche de travaux pourrait être prévue cette année financée par ATMB, étant donné que la commune n'a pas les moyens de le faire. La discussion reste ouverte pour trouver les financements sur la totalité des travaux de mise en sécurité de cet axe qui a été identifié comme itinéraire de délestage de la RN 205 et pour lequel le Maire que je suis refuse d'endosser la responsabilité tant que les travaux adéquats n'ont

pas été réalisés sur la totalité du parcours.

Du côté de la Maison de l'Alpage

Au niveau de la vie locale les usagers de l'Agence Postale Communale bénéficient d'horaires plus réguliers et d'une remplaçante pendant les périodes de vacances de l'agent (alors que la fermeture aurait été une autre solution).

Les améliorations apportées à ce service sont à l'initiative de Sophie qui remplit parfaitement son rôle en privilégiant le contact avec le public.

Les relations cordiales entre tous les occupants de la Maison de l'Alpage la rendent plus attractive pour les visiteurs et c'est ainsi que, malgré les grandes mutations provoquées par « l'intecommunalisation » des Offices de Tourisme, Lore assure avec beaucoup d'intelligence le rôle d'accueil et de promotion des activités qui lui a été confié par notre ami Didier Joseph que je remercie pour son implication sans faille au service du tourisme dans la vallée. Elle sait relayer notre souhait que notre village soit un « lieu de vie ». Souhait qui se concrétise grâce, entre autres, à toutes les animations proposées par La Servoziennne Animation merci à toute l'équipe de bénévoles rassemblée autour de Stéphane !

Merci aux associations

J'en profite pour remercier toutes les Associations du village (une bonne trentaine tout de même !) qui, par leurs actions et

l'engagement de leurs bénévoles, donnent à SERVOZ ce côté accueillant et humain qui nous est cher (...).

Mes vœux pour l'année 2012 : Qu'elle soit douce et légère pour tous. Nous n'oublions bien entendu pas tous ceux qui souffrent en leur montrant qu'on les aime !

Avec tous les enjeux à venir je souhaite que chacun d'entre nous prenne le temps

... le temps de réfléchir sur les grands bouleversements de notre société

... le temps de comprendre que tous ensemble on peut changer le cours des choses

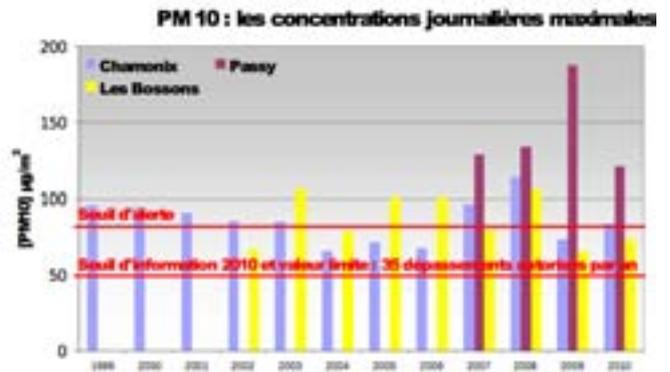
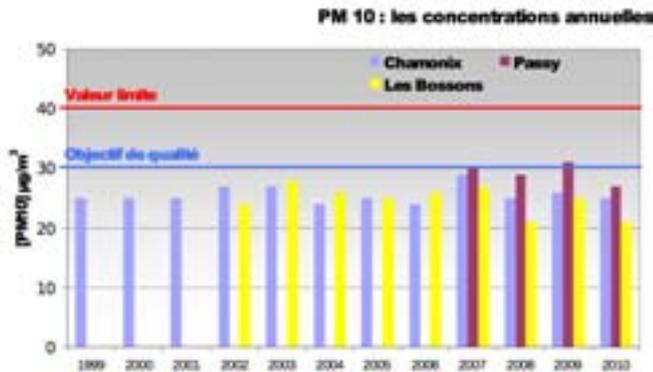
... le temps de contempler notre montagne si généreuse

... le temps de comprendre qu'il n'y a pas que l'argent pour vivre heureux et qu'un peu d'amour, comme ça... pour rien...juste pour se sentir bien... ça fait pas de mal !!!

Et surtout... allez voter !!!

LAURE SCHMUTZ

Votre santé



PLAN DE PROTECTION DE L'AMOSPHERE

Fin 2011, la Préfecture de Haute-Savoie a présenté le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve, élaboré en concertation avec des élus, associations, industriels, etc.

Pourquoi un PPA ?

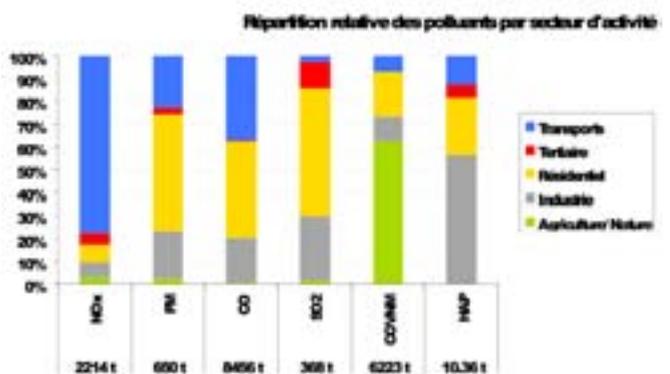
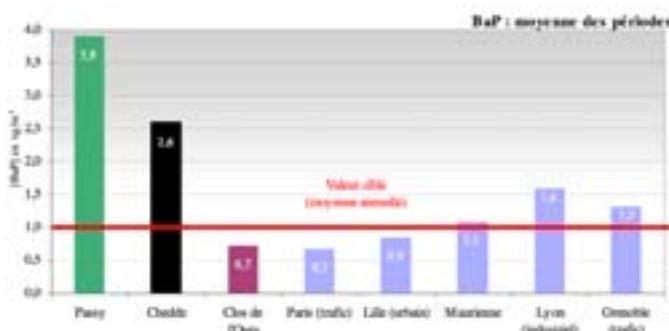
Les mesures de la qualité de l'air, réalisées par l'association l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie depuis quelques années à Chamonix puis dans le secteur de Passy, ont montré que les tolérances en la matière n'étaient

souvent pas respectées. Une directive européenne impose alors l'élaboration d'un plan permettant de rester sous les valeurs limites. Le PPA est bien sûr censé répondre avant tout à une problématique sanitaire de qualité de l'air, une mauvaise qualité provoquant une augmentation de certaines pathologies : irritations rhino-pharyngées et oculaires, toux, dégradation de la fonction ventilatoire, hypersécrétion bronchique, augmentation de la résistance pulmonaire, déclenchement de crises d'asthme, effets sur le système cardiovasculaire, augmentation du nombre de cancers... Les polluants les plus critiques dans la haute vallée de l'Arve sont les poussières fines de diamètre

inférieur à 10 micromètres (PM10), le benzo(a)pyrène (BaP) qui fait partie de la catégorie des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et le dioxyde d'azote (surtout à proximité des routes à fort trafic pour ce polluant).

D'où vient la pollution atmosphérique?

L'association l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie a réalisé un inventaire des émissions de polluants par secteurs d'activités. Cet inventaire consiste en un calcul théorique des flux de polluants émis dans l'atmosphère. Ce calcul est réalisé par un croisement entre les données dites primaires (statistiques, comptages





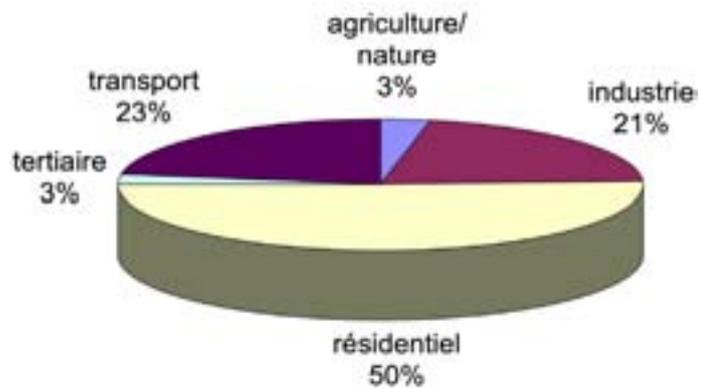
routiers, enquêtes, consommations énergétiques...) et des facteurs d'émissions issus d'expériences météorologiques ou de modélisation.

Pour le principal polluant, les PM10, la source première dans la vallée de l'Arve est le chauffage des bâtiments (50%), suivi presque à égalité du transport (camion et voitures) et de l'industrie.

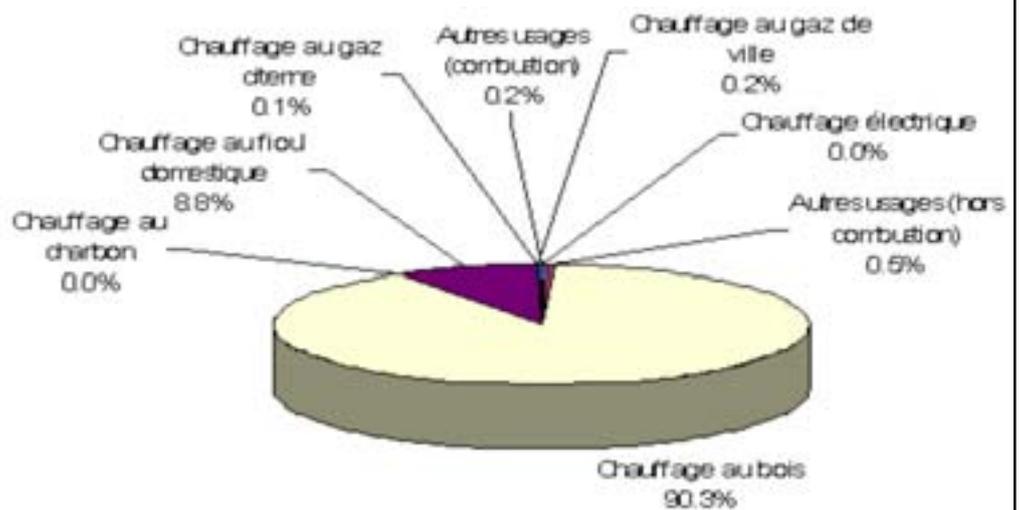
Si on va plus dans le détail pour les PM10 :

- Chauffage au bois : 45%
- Industrie : 21%
- Trafic voitures : 11%
- Trafic véhicules utilitaires : 6%
- Trafic poids lourds : 5%
- Autres : 12%

Concernant le BaP il est particulièrement délicat d'établir un inventaire puisque les pratiques sont encore mal connues dans la vallée que ce soit au niveau du brûlage du bois, des déchets verts ou de la connaissance des sources industrielles. Il est par contre certain que ces 3 sources forment la très grande majorité des émissions.



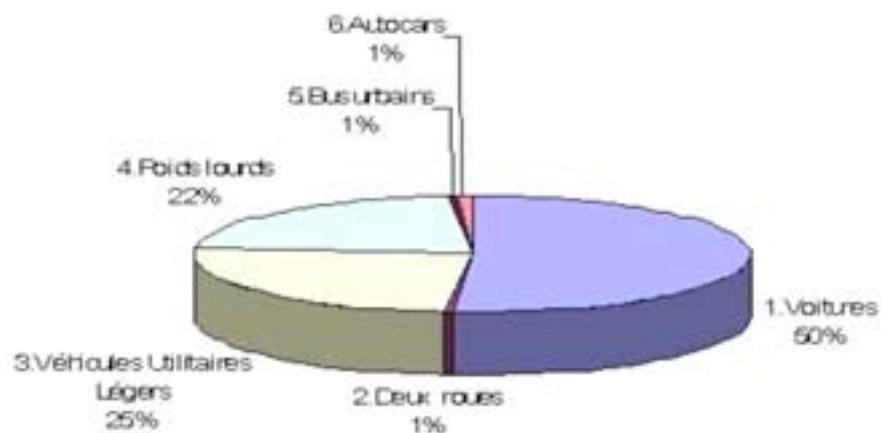
Emissions de PM10



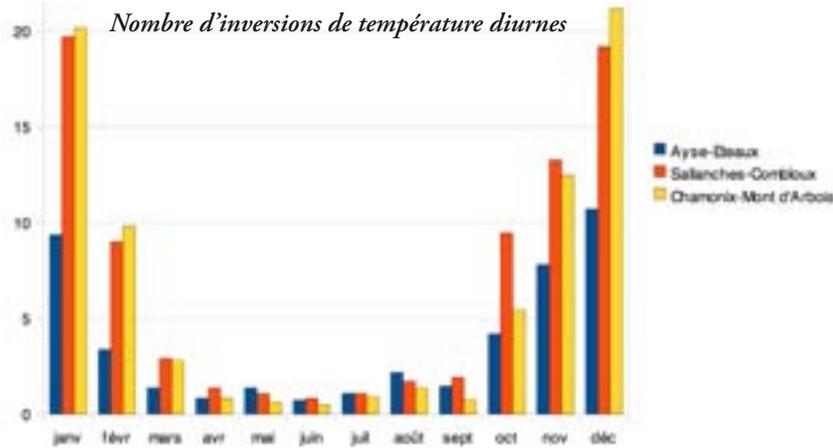
Emissions de PM10 par le résidentiel

Quand l'air est-il plus pollué ?

Les pics de pollutions de l'atmosphère nécessitent la plupart du temps une accumulation des polluants sur plusieurs jours consécutifs. Il faut pour cela un brassage faible ou nul de l'air. Les situations favorables à cette stabilité de l'atmosphère se rencontrent essentiellement pendant les épisodes de temps sec (sans précipitation) qui se produisent d'octobre à début mars.



Emissions de PM10 par le transport



Les actions du PPA

Les actions du PPA destinées à réduire la pollution atmosphérique se regroupent en deux catégories :

- les **actions pérennes**, qui sont applicables en permanence.
- les **actions temporaires**, applicables seulement lors des pics de pollution.

La **principale source d'émissions de particules et de HAP identifiée étant le chauffage**, la première action à mettre en œuvre est de réduire les émissions des installations de combustion. Cette action vise l'ensemble des appareils de combustion du particulier, des collectivités, du secteur industriel.

Le **brûlage de déchets verts** constituera la deuxième piste d'action. Cette pratique a un impact fort sur la qualité de l'air bien que mal quantifiée à ce jour dans les données d'émission. A titre d'exemple on rappellera qu'un feu de 50 kilogrammes de végétaux équivaut à :

- 22 000 km parcourus par une voiture essence récente (ou 7300 km pour une voiture diesel récente)
- 5 jours de chauffage au bois d'un

pavillon par une cheminée avec insert mis en service après 1996

- un mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante
- une demi-saison de chauffage d'un pavillon équipé d'une chaudière fuel

Les rejets de particules générés par le brûlage de végétaux sont 80 à 1000 fois supérieurs à ceux qu'émettrait un véhicule pour apporter ces déchets à la déchetterie la plus proche (selon l'hypothèse de 2 trajets de 10 km aller/retour).

Si tous les propriétaires d'un pavillon de la région Rhône-Alpes font un seul feu de ce type par an, ils émettront autant de dioxines et furanes que les quinze incinérateurs d'ordures ménagères rhônalpins pendant 34 ans pour brûler nos déchets.

Le troisième axe concerne le secteur des **transports**. Ce secteur est le deuxième contributeur en terme de particules.

Enfin une action spécifique dans le **domaine industriel** sera conduite, d'une part à destination des émetteurs de particules et de HAP et d'autre part à destination du secteur du décolletage et des émissions de solvants chlorés.

Actions

pérennes :

- Renforcer la surveillance des installations de combustion.
- Réduire les émissions des installations de combustion utilisant la biomasse.
- Promouvoir les installations de combustion les moins polluantes. Interdire le brûlage des déchets verts.
- Réduire les émissions des transports liés à l'activité touristique.
- Réduire les émissions des transports locaux.
- Réduire les émissions des transports frontaliers.
- Réduire les émissions industrielles de particules et de HAP.
- Réduire les émissions industrielles de solvants chlorés.

Actions

temporaires :

- Interdiction d'utilisation des appareils de chauffage d'appoint au bois peu performants lors des épisodes de pollution par les particules.
- Limiter l'impact du trafic poids lourds transfrontalier lors des épisodes de pollution par les particules.
- Interdiction des feux d'artifice lors des épisodes de pollution par les particules.

Chacune de ces actions est détaillée dans le PPA, consultable sur le site internet de la préfecture de la Haute-Savoie. Aucune de ces actions individuelles n'aura un impact très positif sur la qualité de l'air. C'est le cumul des actions qui pourrait avoir un impact positif suffisant : une baisse de 30% du taux de particules et de 25% des HAP est espérée... l'avenir nous dira si ce PPA est vraiment efficace. Il faudra de toute façon attendre que la totalité des actions puisse être mise en place et chaque citoyen devra lui aussi agir à son échelle afin de tenter de respirer un air sain.

Conseil municipal des enfants

Election de 7 nouveaux conseillers municipaux.

Non prévue aux calendriers des élections françaises, c'est pourtant bien l'élection du 1er conseil municipal des enfants de l'école de Servoz qui s'est déroulée mardi 6 décembre 2011. Deux classes de l'école communale réunissant les enfants du bassin de Servoz ont participé « grandeur nature » à l'élection de 7 conseillers ; 3 pour la classe CE2/CM1 et 4 pour la classe de CM1/CM2.

L'élection, préalablement expliquée par les élus de la commune en charge de la vie scolaire (Stéphane Ducroz, Célia Marel, Nicolas Evrard et Sylviane Kantcheff), s'est déroulée conformément aux usages républicains sous la présidence de Mme le maire, Laure Schmutz

et de sa 2^{ème} adjointe, Sophie Prudhomme.

Une leçon d'éducation civique. La directrice de l'école, Françoise Fuhrmann, ainsi que les deux maitresses concernées, Isabelle Bourdoncle et Sophie Buisnière-Paccard, ont épaulé avec enthousiasme la proposition des élus, profitant ainsi de l'occasion pour introduire auprès des jeunes élèves quelques notions fondamentales de la république, telles que le droit de vote et les symboles que sont les élus et Marianne.

Les 54 élèves ont donc pu grâce à une carte d'électeur, réalisée pour l'occasion, se rendre dans un isoloir afin de voter pour les meilleurs programmes, exercice difficile à cet âge où les raisons de cœur sont souvent les plus fortes. Les préoccupations des enfants fréquentant l'école de Servoz s'orientent principalement autour des aires de loisirs, les

candidats souhaitant développer ou améliorer notamment la zone du skate parc, organiser des après-midi de jeux et d'autres, ralliant des sujets moins enfantins en s'attaquant aux déjections canines.

Sept nouveaux conseillers municipaux au sein du nouveau conseil des enfants.

C'est dans une ambiance sérieuse et attentive que les élèves de CE2/CM1 ont élus : Emma, Oscar et Dohan et de CM1/CM2 : Nans, Nils, Mailine, Benjamin. Mme le maire a su reconforter les enfants non élus en Noël rappelant qu'une élection demande de l'humilité et du travail et que pour œuvrer au mieux, les jeunes nouveaux élus auront besoin de tous leurs camarades. Rendez-vous reste à prendre, avant les vacances de Noël, pour le premier conseil municipal des enfants du bassin de Servoz.



La culture montagne...

... c'est aussi le « savoir vivre en montagne »... surtout en périodes de *neige, de gel ou de vent*.

Des précisions et conseils afin que nos routes et parkings ne soient plus des champs de bataille lors de fortes chutes de neige

Les *routes départementales* sur Servoz sont en catégories B ; elles sont globalement déneigées toutes les 5 heures. Les *routes communales* sont déneigées aussi par ordre de priorité par les services techniques. Les *parkings communaux et trottoirs* sont déneigés mais après les routes. Le déneigement des *voies privées* n'est plus assuré par la commune.

Afin que les services du Conseil Général et les services communaux puissent assurer les opérations de déneigement le plus efficacement possible il y a quelques règles de comportement à adopter telles que :

- Equiper son véhicule de pneus neige.
- Avoir toujours dans son véhicule une pelle, des gants, des chaînes, une lampe frontale.
- Ne pas stationner son véhicule sur la route afin de ne pas créer d'obstacle dangereux lors du déneigement et de ne pas trouver sa voiture enfouie sous des mètres cubes de neige ! La pelle peut s'avérer très utile en situation difficile en dégaugeant par exemple un espace dans le talus de neige pour y laisser provisoirement sa voiture.
- Tous les propriétaires sont tenus de déneiger (ou faire déneiger) leurs parkings pour leur usage privé et celui de leurs locataires, sans compter sur les places publiques pour y passer l'hiver ou les périodes de vacances. Il s'agit là d'une notion tout simplement de respect ! Il est impératif que

les parkings communaux soient déneigés dans leur intégralité et il est parfois impossible pour les services d'effectuer les manœuvres efficaces autour des véhicules. Avoir le réflexe de le déplacer est fort sympathique et participe à résoudre bien des problèmes !

Déneigement public et déneigement privé font souvent mauvais ménage, mais si chacun y met du sien on peut éviter les conflits ! A savoir :

- Il est strictement interdit de déposer la neige de son déneigement privé sur la route (ce qui n'est pas très respectueux du travail des services !).

La responsabilité du contrevenant sera totalement engagée en cas d'accident.

- Lors du déneigement, malgré toute l'attention des conducteurs d'engins, les entrées de propriétés sont parfois bouchées par les bourrelets. Nombre de réclamations arrivent en mairie. Mais n'oublions pas que le choix d'habiter en montagne implique des contraintes pour chacun, telles que le maniement de la pelle. Les services communaux déneigent aussi les entrées des maisons des personnes âgées ou malades. Les voisins sont aussi très appréciés pour leurs coups de main !
- Une initiative sensée est aussi de dégager les poteaux incendie dans son quartier... du temps gagné pour les pompiers en cas de sinistre !

Précisions et conseils en cas de grand froid pour éviter le gel des canalisations

Le réflexe ancestral est de laisser couler un petit filet d'eau quelque part dans la maison jour et nuit pendant la période de froid extrême.

Hésiter à le faire pour ne pas payer une facture d'eau trop élevée s'avère

ne pas être le bon calcul. En effet il faut savoir que :

- La responsabilité des propriétaires est effective pour les conduites eau et assainissement à partir du branchement sur la voie publique (et non à partir du compteur) comme précisé dans le règlement de l'eau.
- En cas de gel, il faut demander (et payer) l'intervention d'une entreprise spécialisée (parfois surchargée de travail et donc très longue à venir).
- Le gel peut provoquer des fuites sur les conduites, donc des dégâts et de grosses dépenses en réparations.
- Les conduites en plastique, ou avec une partie en plastique nécessitent une intervention beaucoup plus onéreuse car impossible d'utiliser la méthode de l'arc électrique.

Notre conseil : être prévoyant et bien isoler les parties exposées des conduites d'eau, mettre les locaux d'arrivée d'eau en hors gel et... laissez couler le temps qu'il faudra, ce sera toujours moins cher et moins stressant !

Précisions et conseils en cas de grand vent

Les propriétaires de grands arbres ayant poussé à proximité des maisons d'habitation et des routes seraient très prévoyants s'ils les faisaient couper. En effet, en cas de chute d'arbre sur son habitation, sur une maison voisine ou sur la route occasionnant des dégâts (voire de graves accidents) **le propriétaire est tenu pour entièrement responsable.** Les frais occasionnés par ce manque de prévoyance sont largement supérieurs à ceux d'une coupe par une entreprise spécialisée, sans parler des répercussions morales en cas de responsabilité avérée.

Laure Schmutz

État civil juillet à décembre 2011

NAISSANCES

Le 19/07/2011 : **Tom, Jean MORACCHIOLI**, fils de Jérôme MORACCHIOLI et de Marion FILIPPI.
Lieu-dit « le Bouchet », résidence La Sauvageonne, à Servoz

Le 27/07/2011 : **Macéo LEPRETRE -- VITAL**, fils de Jérôme LEPRETRE et de Stéphanie VITAL.
Route de Passy, chalet le Casaret, à Servoz

Le 24/09/2011 : **Max MUGNIER -- PAYNE**, fils de Philip PAYNE et de Séverine MUGNIER.
Lieu-dit « Le Vieux Servoz » Les Cristaux, à Servoz

Le 06/10/2011 : **Lou DEVILLAZ-GENOUX**, fille de Mathieu DEVILLAZ-GENOUX et de Marie LADURELLE.
Lieu-dit « Le Mont », à Servoz

Le 28/10/2011: **Simon, Maximilien, Grégory BUYSENS**, fils de Maximilien BUYSENS et de Pauline BERNARD.
Lieu-dit « Les Maraîches », Bâtiment le Chardonnet, Résidences Les Balcons de Servoz », à Servoz

Le 16/11/2011: **Soren, Jules GRINDA**, fils de Arnaud GRINDA et de Anne-sophie PASSELÈGUE.
Lieu-dit « Le Vieux Servoz », Chalet Les Vergers, à Servoz

Le 03/12/2011: **Ethan, Ray PERINET MORRIS** fils de Michaël PERINET et de Abigail MORRIS.
Lieu-dit « Le Reposoir », à Servoz

Le 14/12/2011: **Juliette BORGEAT TORNEL** fille de Daniel BORGEAT et de Anne TORNEL.
Lieu-dit « Le Pont des Lanternes » Villa Les Sablons, à Servoz

DECES

Le 10/08/2011 : **M. Marcel MARTIN** né en 1917 (ancien combattant 39/45)

Le 02/09/2011 : **FARINI Simone** veuve DESCOMBES-SEVOIE

Proche de chez nous...

Le 17/12/2011 : **Martial BOSSONNEY**, domicilié sur la Commune des Houches, ancien employé communal de la commune de Servoz.

Cartes postales de Servoz



Les bénévoles de la bibliothèque



L'équipe internationale de tennis



Le dameur bénévole

La foire aux moutons 2011



Commémoration du 11 novembre



Concert de l'école de musique



La foire aux moutons 2011



La foire aux moutons 2011



Les chorales chantent à l'église



La foire aux moutons 2011

LE CIDRE DU MONT-BLANC

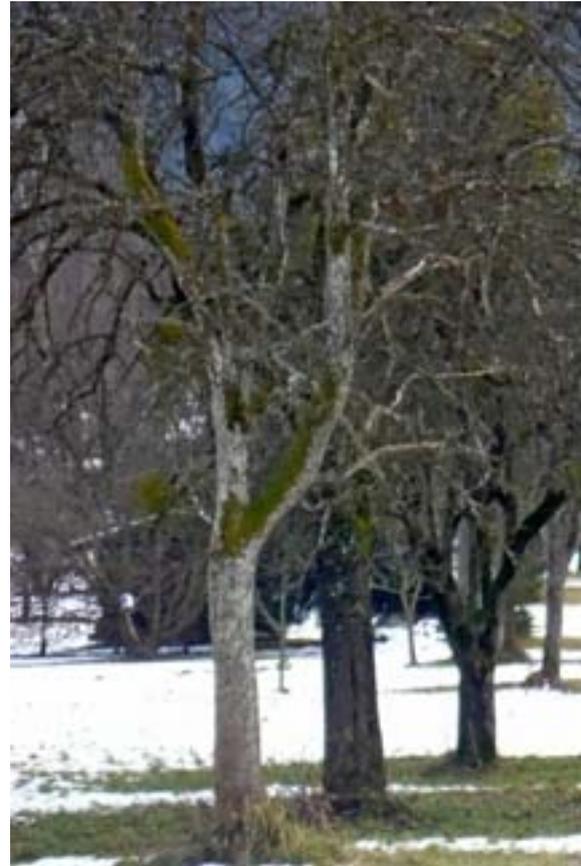
On oublie souvent que les Alpes sont un grand terroir à pommes au moins autant que la Bretagne ou la Normandie. Le Haut-Adige, la Vallée d'Aoste ou encore la Savoie ont travaillé sur la labellisation de leur pommes pour mieux marquer leur qualité. Le hasard des rencontres fait que Servoz, village autrefois réputé pour ses vergers, reprend conscience d'une partie de ses atouts.

La participation du village à cette aventure du Cidre du Mont-Blanc est avant tout une belle rencontre entre Nicolas Evrard, conseiller municipal et Vice-président de la Communauté de Communes en charge des espaces naturels et des politiques transfrontalières et un œnologue valdôtain émérite, Gianluca Telloli, mis en contact par le brillant vigneron d'Ayze, Dominique Belluard.

Lors de la dernière édition des Ateliers œnogastronomiques organisés durant l'été 2011 à la salle Jean Morel, une trentaine de personnes ont partagé la passion de Gianluca Telloli, celle du vin et du terroir du Mont-Blanc qui le produit. Gianluca Telloli n'a eu de cesse de rappeler que nous vivons dans un espace naturel et culturel unique, dont les sols sont un véritable écrin pour accueillir un bien tout aussi précieux : la vigne. Quelle découverte que ce vin de glace vendangé sous la neige, de ce vin élevé dans la cave la plus haute d'Europe située dans un refuge dont seuls les participants garderont le nom jalousement... autant d'histoires, d'anecdotes que les papilles des participants ont pu apprécier.



Alliance de saveurs issues des sols et des cépages, des conditions climatiques et de savoir-faire des vignerons ; le vin permet non seulement de créer des moments de convivialité uniques, mais la vigne entretient également les paysages ouverts de nos montagnes. Après l'atelier, la discussion s'orienta également sur cet autre fruit de nos vallées : la pomme que nos anciens



cultivaient dans leur économie de subsistance.

De cette nouvelle édition des Ateliers œnogastronomiques, Gianluca et Nicolas ont gardé cette envie de partager d'autres richesses entre cousins du Mont-Blanc et cet espoir qu'il est toujours possible de faire renaître l'héritage de notre terre comme les valdôtains l'ont démontré.

Récolte des pommes

Quelques semaines plus tard, Gianluca recontacte Nicolas pour s'informer de la présence et de la qualité des pommes anciennes présentes sur Servoz. Après une rapide analyse des composants d'un échantillon de pommes, le pari fou est lancé : récupérer 200 kg de pommes pour... le jour suivant.



l'effervescence mariée à l'amour des paysages alpins et au respect de la biodiversité. Cette nouveauté a naturellement trouvé, par le hasard des contacts et le destin des rencontres, un « terrain de jeux » transfrontalier évident. Fabriquées entre la Savoie et la Vallée d'Aoste, avec des pommes de St Marcel (VdA) et de Novalaise (73) mais aussi de La Salle (VdA) et de Servoz (74), deux cuvées ont été présentées lors d'une conférence de presse franco-italienne. Les pommes des coteaux ensoleillés de Servoz ne représentent encore qu'un faible pourcentage de l'assemblage de la cuvée « Mont-Blanc méthode ancestrale » mais aux dires de Gianluca Telloli, elles ont toutes leur place et celles de Servoz apportent couleur et polyphénols.



Nicolas Evrard et Gianluca Telloli

L'occasion est trop belle, mais le temps est court et il est difficile de mobiliser les propriétaires d'arbres fruitiers pour leur proposer d'acheter une partie de leur production. Pourtant cette année, les arbres fruitiers croulent sous les fruits dont beaucoup sont restés malheureusement à pourrir... mais l'envie est trop forte de faire participer la commune à une nouvelle production valorisante. Nicolas épaulé d'Eric Cléo,

toujours partant pour donner un coup de main, partent un lundi soir après le boulot mais ils n'auront le temps de ramasser « que » 85 kg, récupérés dès le lendemain matin par Gianluca en route pour la cidrerie de Novalaise en Savoie.

Présentation du cidre Maley
Quelques mois plus tard, en décembre 2011, au cloître Saints Pierre et Ours de Aoste, la nouvelle boisson aux reflets dorés et aux bulles légères est venue enrichir la gamme des produits de qualité du Mont-Blanc. La vallée de Chamonix, représentée par l'élue de Servoz, d'où les quelques dizaines de kilos de pommes ont modestement contribué à la naissance de ce nouveau breuvage doré.

Au-delà de la tradition, la création est née de la passion pour

La réussite de ce cidre devrait permettre de proposer aux propriétaires, volontaires, de pommiers et de poiriers, une rémunération contre leur contribution à cette nouvelle production régulière qui doit s'annualiser. Le ramassage des fruits et la taille des arbres pourraient également être la source d'une action à structurer. L'entretien de ces vergers permettrait surtout de rouvrir le paysage. Le produit est là, l'envie plus que jamais présente, la pérennisation de ce projet sera sans aucun doute une belle histoire et une opportunité de faire renaître l'utilité de ces vergers, laissés trop souvent en friche, alors qu'ils étaient valorisés il y a encore quelques décennies.



Retrouver une logique économique et une rentabilité pour les vergers grâce à l'image du Mont-Blanc.

Les grands chefs, comme les jeunes britanniques, se jettent sur les cidres et autres poirés... boissons gourmandes et peu alcoolisées, aux goûts acidulés et fruités. Normands et Bretons monopolisent la production et pourtant les Alpes n'ont rien à envier et peuvent produire des breuvages très intéressants pour leur qualité organoleptique. Les meilleurs restaurateurs de la Vallée réclament ces produits locaux aux saveurs uniques qu'ils ont l'art de valoriser.

Pour répondre à cette opportunité,

il faut se redonner les moyens de voir en Servoz autre chose qu'un village dortoir, une zone résidentielle. Les éleveurs comme les passionnés des petits fruits ont besoin de regagner du foncier agricole sur les espaces boisés qui referment le territoire, mais aussi d'entretenir ces arbres fruitiers qui sont une vraie richesse.

La Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc va créer dans les semaines à venir une association permettant d'aider à développer des circuits courts entre producteurs et restaurateurs, de soutenir l'éducation au goût et d'aider les productions locales.

Les vergers, et les cortis sont

clairement identifiés comme un enjeu dans notre vallée et à Servoz en particulier.

Tous les propriétaires d'arbres qui voudraient avoir de l'aide pour les entretenir, pour cueillir et vendre leur production peuvent se joindre à cette initiative.

Contact Mairie de Servoz 04.50.47.21.51 demandez Nicolas Evrard ou par courriel :

nicolas.evrard@cc-valledechamonixmb.fr

Maley est le nom ancien de la pomme à Valtournenche au pied du Mont Cervin.

<http://www.maley.it/>

Tous à la mini Vasa à Chamonix

Jeudi 26 janvier 2012, l'école primaire s'est déplacée au grand complet à Chamonix pour défendre les couleurs de Servoz à la Mini Vasa.



Le tracé de fond entretenu par Mathieu Deperraz, et l'enseignement et l'encadrement des maîtresses et parents accompagnateurs ont porté leurs fruits puisque l'édition 2012 est marquée par un podium riche en nouveaux jeunes fondeurs ne s'étant entraînés que sur la neige chirve.



Un temps radieux a accompagné la joyeuse troupe de la petite section de maternelle aux CM2 au cours de leurs déplacements. Voyageant pour la plupart à l'aller en train, les enfants sont revenus en bus, grâce au financement de l'amicale des parents d'élèves, fourbus mais heureux de leur participation à cette édition 2012. La classe de Cathy et de Clairette ayant choisi de retourner plus tôt dans l'après-midi par le train.



Les marmottes de Cathy et les grands castors de Claire ont encouragé leurs aînés et, bien souvent, redonné du courage aux jeunes fondeurs dans la dernière ligne droite.



source Dauphiné Libéré

Bouilleur ambulant

Une passion de père en fils.

Pour certains, plus que la neige c'est bien l'arrivée du bouilleur ambulant qui est la plus attendue. Servoz a accueilli le sien à partir du samedi 28 janvier jusqu'au jeudi 2 février 2012.

Jean-Paul Munier, 3ième du nom à distiller après son grand-père Marcel puis son père Muna, accueille les bouilleurs de crus de bon matin tous les jours, sauf le dimanche, jusqu'à la dernière cuve qu'il remplit vers 18h. Il aime à expliquer, en effet, que ce n'est pas lui le « bouilleur de crus » mais les personnes qui lui apportent leurs fruits à transformer.

pour obtenir la teneur en alcool souhaitée.

Et la magie opère toujours, le va et vient des habitués ou des curieux qui passent autour de l'installation donne sérieusement à penser que les ruraux sont plus qu'attachés à cette tradition populaire.

Les uns viennent s'enquérir de l'histoire de cette pratique ou d'éventuels secrets à découvrir, les autres se retrouvent, tel un rendez vous annuel, pour passer tout simplement du temps autour d'un savoir-faire qui en demande justement, du temps.

D'abord, il faut récolter la matière première, que ce soit la prune, la

demande s'il pense déjà à un futur repreneur.

Ce n'est, en effet, pas sa succession qui l'inquiète mais, à l'inverse il constate que ce sont les bouilleurs de crus qui disparaissent. Jean-Paul constate qu'il pouvait distiller près de 100 litres par jour il y a 10 ans contre 50 litres de nos jours. La crainte ne vient donc pas du côté des transformateurs mais bien de la pénurie des amoureux des eaux de vie.

Pour en savoir plus sur l'activité du bouilleur :

<http://www.fnsrpe.com/>

Coordonnées du bouilleur présent à Servoz Jean-Paul Munier :
06.08.33.77.45

Nouvelles normes d'évacuation des déchets : L'Onema, office national des eaux et des milieux aquatiques est l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. A ce titre, l'Onema interdit le déversement des déchets organiques dans les cours d'eau, obligeant les bouilleurs à stocker les résidus des fruits et leurs noyaux et de prévoir une élimination par épandage ou via une station d'épuration.

Une activité au rythme des propositions des lois : Les bouilleurs appliquent les lois relatives à la distillation en franchise des droits d'une partie de la production des récoltants-



En rencontrant Jean-Paul, on comprend vite que, même s'il précise qu'il s'agit d'un métier qu'il pratique seulement deux mois dans l'année, étant électricien de profession, la distillerie est une véritable passion. Il a appris de son père le coup de main qui lui permet de reconnaître le fruit qu'il préfère déconseiller à la transformation, sous peine de mécontenter son client ou, de refaire bouillir le breuvage

poire, la pomme ou tous autres fruits pouvant être transformés, la récolte se fait durant les mois d'été. Puis, il faut savoir les mettre habilletement à l'abri, surveiller la fermentation, les protéger du gel et enfin les amener au bouilleur qui mettra « le temps qu'il faudra » pour effectuer sa transformation.

Président départemental des bouilleurs, Jean-Paul Munier s'enflamme lorsqu'on lui

Bouilleur ambulancier (suite)

producteurs d'eau-de-vie naturelle et elles sont nombreuses et changeantes depuis l'application du code Napoléon.

En 1906, le Parlement avait voté une loi affranchissant de déclarations et de droits les propriétaires distillant leur propre récolte. Juin 1935 a introduit le régime du forfait départemental



facultatif, réparti entre les communes par le conseil général et, dans chaque commune, entre les bouilleurs. La liberté de distiller à domicile a été supprimé sous Vichy.

En décembre 2011, il a été voté de supprimer les privilèges et d'appliquer à l'ensemble des bouilleurs de crus une baisse de 50% des taxes.

source Dauphiné Libéré

La micro-crèche *Rose-bonbon*

La micro-crèche *Rose-bonbon* a cinq mois d'ouverture.



Après de nombreuses démarches et péripéties, nous avons ouvert nos portes le 5 septembre 2011.

La commune des Servoz nous a tendu les bras, nous étions très attendus par les familles de Servoz et environs.

A ce jour, M^{me} Mugnier Vanessa (Auxiliaire de puériculture), M^{lle} Rimetz Aurélie (CAP petite enfance), Mr Pedro Jean-charles (Éducateur spécialisé) et M^{lle} Vignac Mylène (CAP petite enfance) assurent un cadre agréable et sécurisant pour l'accueil des enfants.

Nous proposons diverses activités aux enfants tel que peinture, pâte à modeler... et nous privilégions beaucoup les promenades.

Nous faisons nous même les repas.

Pour rappel la micro-crèche *Rose-bonbon* est agréée pour un maximum de 10 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermures annuelles :
5 semaines par an soit 2 semaines en mai, 2 semaines en novembre et la semaine de Noël/Nouvel An.



Potagers et maisons fleuries



En cet automne, cette année si propice au jardinage, rendez-vous était donné à nos passionnés pour la remise des prix du concours des potagers et des maisons fleuries intercommunales. Appuyée de quelques photos, Sophie expliqua à nos hôtes le périple au détour des chemins de la vallée pour



dénicher les plus belles fleurs. Félicitations aux participants de Servoz et plus particulièrement au premier prix attribué à Gerda et Bernard Ducroz pour le magnifique fleurissement de leurs greniers. Pas facile non plus de départager les plus beaux cortis chirves !

Sept furent récompensés, et c'est sans nul doute le sens de l'esthétique, le temps passé, l'originalité, les efforts, la patience, le savoir-faire et l'expérience de chacun qui ont fait la différence.

La soirée s'est terminée par le traditionnel mais néanmoins sympathique verre de l'amitié autour duquel tous échangèrent quelques « trucs et astuces » sans pour autant dévoiler tous leurs secrets... de jardiniers !



Le corti le plus petit : Mme et Mr Deniard, les Esserts

Le corti le plus exotique : Mme et Mr Mittay Daniel, le Vieux Servoz

Le corti le plus « chou » : Mme et Mr Mila , le vieux Servoz

Le corti le plus poétique : Mme et Mr Devillaz, le Mont

Le corti le plus authentique : Mme Verdier et Mr Devouassoud, le Mont

Le corti le plus soigné : Mme et Mr Mollard, le Vieux Servoz

Le corti le plus varié : Mme et Mr Meyer, la Planchette



Galette des anciens chirves

Mme le maire, Laure Schmutz entourée de quelques conseillers municipaux ont accueilli une quarantaine d'anciens du bassin de Servoz autour d'un après-midi plus que gourmand.



Laure, Sophie, Sylviane et Agathe ont une fois encore dorloté les plus âgés du village autour de galettes des rois, de brioches sucrées et d'appétissants gâteaux roulés à l'orange confectionnés par Christiane venue en voisine des Houches.



Avant de profiter de ces douceurs, Mme le maire a présenté les vœux du conseil municipal en résumant en avant-première les grandes lignes du bilan de l'année écoulée. C'est ensuite par la projection

du diaporama des photos du concours cantonal des maisons fleuries et du concours des cortis de Servoz, que les participants ont pu se promener au travers de magnifiques jardins et clôturer cet après-midi de partage et de retrouvailles.



Nouveauté à Servoz : Depuis longtemps, la municipalité avait promis à nos aînés un endroit où ils pourraient se retrouver un après midi et jouer aux cartes ou tout simplement passer un moment ensemble en toute convivialité !

La mairie de SERVOZ souhaite la mettre à votre disposition.

Premier rendez-vous le jeudi 15 Mars de 14 heures à 17 heures. Venez nombreux amateurs de belote ou de tarot ou tout autre jeu de société ! Les plus jeunes seront les bienvenus aussi !

C'est chose faite ! La nouvelle salle communale du presbytère est restaurée.

source Dauphiné Libéré



LE SITOM AU SERVICE DES LOUEURS DE MEUBLÉS



Vous possédez un meublé à louer classé ou non, le SITOM met à votre disposition gratuitement des outils d'information sur le tri :

- Un lot de trois autocollants à coller sur un système de tri (poubelles, caissettes ou cartons...),
- Un mémo repositionnable récapitulant l'ensemble des consignes de tri à mettre par exemple dans le livret d'accueil ou sur la porte d'un placard,
- La charte du randonneur, document permettant d'informer les clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser en matière de respect de l'environnement.

Pour compléter cette information, il est souhaitable d'afficher un plan (type plan d'Office de tourisme) sur lequel vous indiquez les points de tri les plus proches.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le SITOM :

. sur le site internet www.sitomvalleesmontblanc.fr, rubrique « Vous êtes loueurs de meublés ? », puis remplissez le formulaire de demande.

. soit par mail à animation.sitom@orange.fr.

. soit par téléphone au 04 50 78 10 48.



STOP À LA PUB !

Les imprimés publicitaires distribués sans adresse ainsi que la presse gratuite d'annonces, représentent près de 30 kg reçus dans la boîte aux lettres de chaque foyer français.



Si vous ne souhaitez pas les recevoir, soit parce que vous ne les lisez pas, soit parce que vous souhaitez faire un geste pour diminuer le volume de vos déchets, il vous suffit d'apposer un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres.

Pour obtenir gratuitement un autocollant Stop Pub :

- l'imprimer à partir du site : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Stop-pub-moins-de-prospectus-dans.html>
- demandez à l'accueil de votre mairie,
- ou contactez le SITOM au 04 50 78 10 48.



Roc et Résine

L'association *Roc et Résine* a été créée en 1996, afin de permettre aux grimpeurs de pouvoir s'entraîner à Servoz à l'escalade en salle, notamment en hiver ou lors des jours de mauvais temps.

Jusqu'à présent, la salle d'escalade était située à *La Fraternelle* (l'ancienne coopérative), en face du 8 à 8. Ce bâtiment devant prochainement changer d'affectation, la structure d'escalade a été démontée.

Une nouvelle salle vient d'être aménagée au premier étage du presbytère. Hormis le plafond, mis en place par un professionnel, la salle a été entièrement mise en place par quelques membres de l'association : Démontage de l'ancienne structure, cloisons, isolation, électricité, structure en chevrons et panneaux d'aggloméré, pose des inserts pour pouvoir fixer

les prises, peinture, pose des prises. Des travaux commencés il y a un an mais le plus gros du travail a été fait depuis l'automne dernier.

Ici pas d'escalade encordée. La hauteur étant réduite, on grimpe sans corde, la chute étant amortie par des matelas de type saut en hauteur. Pour ce type de structure de faible hauteur, les grimpeurs ne parlent pas de « mur d'escalade » mais d'un « pan ».

L'association *Roc et Résine* ne propose pas d'encadrement ou de cours d'escalade... à moins qu'une personne se sente cette vocation ! Par contre, elle prêtera occasionnellement la salle pour des associations d'aide à des personnes en difficulté.

L'association *Roc et Résine* remercie la mairie de Servoz, qui continue à l'héberger gratuitement, ainsi que la communauté de communes de la Vallée de Chamonix, qui a versé une subvention de 2000 € pour financer une partie des matériaux nécessaire aux travaux et qui a en outre financé la pose du plafond.

L'accès à la salle est réservé aux adhérents de l'association. L'adhésion est valable au 1er octobre et pour une année, pour une cotisation annuelle de 30 € pour les habitants de Servoz, 40 € pour les autres. Pour s'inscrire, vous pouvez contacter :

- Le président de l'association :
Cyril Cavalli 06 88 52 33 36

- Le trésorier :
Gilles Brunot 04 50 47 20 19



Pour un tracé de ski de fond propre !

Appel au civisme pour un tracé de ski de fond propre !

L'abondance de neige a permis à l'école de Servoz de proposer aux élèves des maternelles, de la petite à la grande section, de CP et de CE1, une pratique de ski de fond à domicile grâce à un équipement flambant neuf offert par l'amicale des parents d'élèves.

C'est également par un long tracé de près de 5km, bénévolement entretenu par Mathieu Deperraz, épaulé par l'équipe municipale, que les maitresses de l'école communale de Servoz ont pu emmener leurs

jeunes élèves deux fois par semaine sur une belle étendue située aux abords de l'école et des tennis municipaux. Malheureusement, depuis le début de l'hiver, il était très fréquent de voir ces ateliers de ski de fond gâchés par de trop fréquentes déjections canines, obligeant l'encadrement à prévoir un temps pour un ramassage, en urgence et peu agréable.



Face à ce constat, déjà soulevé par le conseil municipal des

enfants lors de leurs propositions de programmes, la mairie a souhaité rappeler aux propriétaires canins que la vie rurale n'est pas synonyme de laisser-aller et, que ni les espaces de promenades, ni les rues du village ne devraient être pollués par autant de déjections canines.

C'est donc un vrai appel au civisme que la mairie a mis en place par le positionnement de panneaux informatifs, aux abords du tracé de ski de fond, enfin d'interpeller les propriétaires pour qu'ils ne soient pas les seuls à profiter en toute liberté de ce si bel espace naturel.

source Dauphiné Libéré

Servoz : Histoires et traditions

Servoz : Histoire et Traditions vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

Une nouvelle exposition à la Maison de l'Alpage :

« Servoz : ses hameaux, son alpage, hommage à Jean Pérot »

Cette exposition est un hommage rendu à Jean Pérot résidant secondaire pendant de longues années à Servoz. Passionné par l'histoire du village, il a laissé de nombreux écrits, croquis, aquarelles sur la commune et



ses hameaux qui ont inspiré cette exposition. L'association est reconnaissante à la famille de Jean Pérot de lui avoir prêté des œuvres et de lui avoir fait don de nombreux travaux et documents photographiques.

Vous y découvrirez des photos anciennes et actuelles des différents hameaux qui vous montreront l'évolution du village ainsi que dates et inscriptions gravées dans le bois ou la pierre.

Jean Pérot présentant le blason de Servoz

Depuis quelques années l'association a fait l'acquisition de peinture, dessin au fusain, lithographie... qui seront prêtés à la mairie pour décorer la nouvelle salle municipale du presbytère.

Le lait dans tous ses états.

La Maison de l'Alpage présente le lait dans tous ces états.

La maison de l'alpage de Servoz a lancé le mercredi 11 janvier sa nouvelle exposition temporaire, intitulée « Sur la route du lait ». L'exposition rend hommage à l'un des aliments le plus répandu sur notre terre et permet aux

visiteurs d'emprunter la route du lait, qu'il soit de vache, de brebis, de jument, d'ânesse ou de chamelle. Au travers de photos, de illustrations, et différents objets liés à la récolte ou à la transformation, le lait est présenté dans différentes civilisations, des pays voisins ou plus lointains. La saison hivernale, peu propice à la rencontre inopinée avec nos amis les vaches, c'est donc à la maison de l'alpage de Servoz qui vous

aurez tout le loisir de découvrir les richesses et les bienfaits de la production de nos belles laitières.

Lieu : Maison de l'Alpage (Servoz)
– Entrée gratuite – Tout public
- Date(s) : jusqu'au 11 mars 2012 : ouvert du lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (Le mercredi ouverture à 10h00).

Animations enfants proposées durant les mercredis des vacances scolaires.

Visites organisées sur les principales fermes de la vallée de Chamonix : balade en raquette, visite de l'exploitation, dégustation ou goûter à la ferme. (13 Fév. à Argentière, 20 et 27 Fév. à Servoz et 5 mars aux Houches).



source Dauphiné Libéré

Les élus chirves aux fourneaux...

Les élus chirves aux fourneaux pour les employés communaux !

C'est à l'occasion du traditionnel repas de début d'année, organisé par les élus pour les employés communaux et bénévoles contribuant au bon fonctionnement des services municipaux, que les élus de Servoz ont relevé un nouveau défi. Tel le petit village imaginé par Goscigny et Uderzo, les

élus ont réuni les employés administratifs et techniques, les bénévoles, ainsi que leur conjoint autour d'un concours, non pas de sangliers, mais de farçons, plat des plus ancrés dans la cuisine traditionnelle locale.

Farçon ou farcement, quelque soit son appellation, la compétition amicale a été de haut niveau et même si elle ne fut qu'un plaisant prétexte pour agrémenter une soirée aux couleurs régionales, ils furent tous savoureusement appréciés.

Rassasiés par ce repas convivial,

les invités et les élus ont continué la soirée dans la bonne humeur grâce au spectacle présenté par la compagnie La Bohème, parcourant les clichés du monde rural par le biais de différents « portraits savoyards ». Prenant tour à tour les traits d'une journaliste parisienne, puis d'un agriculteur en passant par un maire criant de vérité ou une mamie pleine de charme, la comédienne a séduit les convives réunis pour une soirée haute en saveurs et en couleurs.

source Dauphiné Libéré

Amicale des Donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang de Servoz vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et tient particulièrement à vous remercier pour votre générosité et votre solidarité.

Lors de nos collectes en 2011, 186 personnes se sont présentées et 165 poches ont été collectées.

Nous vous rappelons que les dates des prochains dons sont :

le lundi 23 avril

le lundi 30 juillet

le lundi 15 octobre 2012



Chaque jour en France, 10 000 dons sont nécessaires pour couvrir les besoins en produits sanguins et 1 million de malades est soigné grâce à ces dons. C'est pourquoi, l'EFS a lancé une nouvelle campagne de communication sur Facebook ([facebook.com/etablissement français du sang](https://www.facebook.com/etablissement_francais_du_sang)) pour sensibiliser les jeunes.

Pour plus de renseignements sur le don du sang ou pour connaître les autres sites de collecte dans toute la France :

www.dondusang.net ou N° Azur 0 810 150 150

Et si on bougeait

L'Association *Et si on bougeait* à Servoz, vous présente ses meilleurs vœux sportifs, pour cette nouvelle année et vous invite à venir la rejoindre dans ses différents cours proposés, où la bonne humeur est de mise avec l'effort.

Fort de son succès, l'association compte à ce jour, 102 adhérents, tous publics confondus.

Vous trouverez donc, du plus petit au plus grand, un large choix de cours.

Pour les adultes :

- 2 cours de gym tonique, les mardis et vendredis, avec une nouveauté cette année.
- un cours de gym douce (notre photo), le lundi, comptant déjà 18 adhérents.

Pour les enfants de 4 à 10 ans, de la gym multi-activités, les lundis et mardis.



Pour les personnes désireuses de pratiquer une activité en plein air, 2 sessions, à l'automne et au printemps d'Acti'March (marche rapide) vous sont proposées avec un encadrement suivi, personnalisé et évolutif en fonction des objectifs de chacun.

Et comme l'association prône le dynamisme dans le village, elle a en projet, d'organiser un stage fitness au mois de mai par le biais d'un intervenant extérieur qui vous fera découvrir les dernières nouveautés. Alors, tous à vos baskets !!!

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, pour plus de renseignements, auprès du service animation de la mairie de Servoz.

HORAIRES 2012 DU 11 DÉCEMBRE 2011 AU 8 DÉCEMBRE 2012

TIMETABLE FOR 2012 FROM DECEMBER 11TH, 2011 TO DECEMBER 8TH, 2012

ORARI 2012 DAL 11 DICEMBRE 2011 AL 8 DICEMBRE 2012



MARTIGNY • CHAMONIX • SAINT-GERVAIS

Numéro de circulation TMR	26242	26244	26208	26210	26212	26214	26216	26218	26220	26222	26224	26226	26228	26230	26232	26234	26236	26238	26240
Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q
MARTIGNY	5.41	6.41	7.41	8.41	9.41	10.41	11.41	12.41	13.41	14.41	15.41	16.41	17.41	18.41	19.41	20.41	21.41	22.41	23.41
LES FUMEAUX	X 5.42	6.42	7.42	8.42	9.42	10.42	11.42	12.42	13.42	14.42	15.42	16.42	17.42	18.42	19.42	20.42	21.42	22.42	23.42
VERNAYAZ	5.47	6.47	7.47	8.47	9.47	10.47	11.47	12.47	13.47	14.47	15.47	16.47	17.47	18.47	19.47	20.47	21.47	22.47	23.47
SALVAN	5.58	6.58	7.58	8.58	9.58	10.58	11.58	12.58	13.58	14.58	15.58	16.58	17.58	18.58	19.58	20.58	21.58	22.58	23.58
LES MARÉCOTTES	6.02	7.02	8.02	9.02	10.02	11.02	12.02	13.02	14.02	15.02	16.02	17.02	18.02	19.02	20.02	21.02	22.02	23.02	00.02
LA MÉDETTAZ	X 6.03	7.03	8.03	9.03	10.03	11.03	12.03	13.03	14.03	15.03	16.03	17.03	18.03	19.03	20.03	21.03	22.03	23.03	00.03
LE TRÉTIEN	X 6.06	7.06	8.06	9.06	10.06	11.06	12.06	13.06	14.06	15.06	16.06	17.06	18.06	19.06	20.06	21.06	22.06	23.06	00.06
FINHAUT	6.14	7.14	8.14	9.14	10.14	11.14	12.14	13.14	14.14	15.14	16.14	17.14	18.14	19.14	20.14	21.14	22.14	23.14	00.14
LE CHÂTELARD-VS	X 6.21	7.21	8.21	9.21	10.21	11.21	12.21	13.21	14.21	15.21	16.21	17.21	18.21	19.21	20.21	21.21	22.21	23.21	00.21
LE CHÂTELARD FRONTIÈRE A	6.23	7.23	8.23	9.23	10.23	11.23	12.23	13.23	14.23	15.23	16.23	17.23	18.23	19.23	20.23	21.23	22.23	23.23	00.23
LE CHÂTELARD FRONTIÈRE D			8.24	9.24	10.24	11.24	12.24	13.24	14.24	15.24	16.24	17.24	18.24	19.24	20.24	21.24	22.24	23.24	
VALLORCINE A			8.30	9.30	10.30	11.30	12.30	13.30	14.30	15.30	16.30	17.30	18.30	19.30	20.30	21.30	22.30	23.30	



ALLO TMR
+41 (0) 27 764 12 71
www.tmr.ch

SAINT-GERVAIS • CHAMONIX • MARTIGNY

Numéro de circulation SNCF	18901	18903	18905	18907	18909	18911	18913	18915	18917	18919	18921	18923	18925	18927	18929	18931	18933	CAR
Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	6
ST GERVAIS-LE FAYET		7.06	8.06	9.06	10.06		12.06	13.06	14.06		16.06	17.06	18.06	19.06	20.06	21.06	22.06	
CHEDDE		7.11	8.11	9.11	10.11		12.11	13.11	14.11		16.11	17.11	18.11	19.11	20.11	21.11		
SERVOZ		7.20	8.20	9.20	10.20		12.20	13.20	14.20		16.20	17.20	18.20	19.20	20.20	21.20	22.20	
VAUDAGNE	X	7.24	8.24	9.24	10.24		12.24	13.24	14.24		16.24	17.24	18.24	19.24	20.24	21.24		
VIADUC STE MARIE	X	7.27	8.27	9.27	10.27		12.27	13.27	14.27		16.27	17.27	18.27	19.27	20.27	21.27		
LES HOUCHEs		7.30	8.30	9.30	10.30		12.30	13.30	14.30		16.30	17.30	18.30	19.30	20.30	21.30	22.30	
TACONNAZ	X	7.35	8.35	9.35	10.35		12.35	13.35	14.35		16.35	17.35	18.35	19.35	20.35	21.35	22.35	
LES BOSSONS		7.38	8.38	9.38	10.38		12.38	13.38	14.38		16.38	17.38	18.38	19.38	20.38	21.38	22.38	
LES PELERINS		7.41	8.41	9.41	10.41		12.41	13.41	14.41		16.41	17.41	18.41	19.41	20.41	21.41	22.41	
LES MOUSSOUX	X	7.43	8.43	9.43	10.43		12.43	13.43	14.43		16.43	17.43	18.43	19.43	20.43	21.43	22.43	
AIGUILLE DU MIDI		7.45	8.45	9.45	10.45		12.45	13.45	14.45		16.45	17.45	18.45	19.45	20.45	21.45		
CHAMONIX MT-BLANC A		7.47	8.47	9.47	10.47		12.47	13.47	14.47		16.47	17.47	18.47	19.47	20.47	21.47	22.47	
CHAMONIX MT-BLANC D		6.20																
LES PRAZ		6.25																
LES TINES		6.30																
LA JOUX	X	6.34																
ARGENTIÈRE		6.39																
MONTRONC LE PLANET		6.46																
LE BUET		6.53																
VALLORCINE A		6.57																

■ Périmètre de validité de la carte d'hôte / The Guest Pass is valid in these stations / Zona di validità della carta Ospite - D : Départ / Departure Time / Partenza - A : Arrivée / Arrival Time / Arrivo

- 1 - Circule tous les jours sauf les samedis, dimanches et fêtes
- 2 - Circule les lundis. Ne circule pas les 09/04, 30/04, 07/05 et 28/05. Circule les 10/04, 02/05, 09/05 et 29/05
- 3 - Circule les samedis, dimanches et fêtes
- 4 - Circule les vendredis et samedis
- 5 - Circule tous les jours jusqu'au 01/04/12 ainsi que du 16/05 au 16/09
- 6 - Circule les vendredis et dimanches. Ne circule pas le 18/05. Circule le 16/05
- 7 - Circule uniquement sur réservation par téléphone au +41 27 764 12 71 avant 22h30
- Q - circule tous les jours



La municipalité remercie Monsieur COMPOIS de CYBERGRAPH pour sa généreuse participation à l'édition du bulletin municipal de Servoz.